

Admission par voie universitaire

15 grandes écoles d'ingénieurs
de haut niveau scientifique



GEI-UNIV

REGLEMENT 2025



Table des matières

I- DEROULEMENT DES EPREUVES ECRITES.....	4
1- CONVOCATION EPREUVES ECRITES	4
2- ÉPREUVES ECRITES	4
<i>Calendrier des épreuves</i>	4
<i>Épreuves de français et d'anglais</i>	4
<i>Épreuves scientifiques</i>	5
<i>Barème QCM</i>	6
<i>Recevabilité à l'oral</i>	6
II- RÉGLEMENT DES ÉPREUVES ÉCRITES.....	6
1- CONSIGNES GENERALES	6
2- CONSIGNES DES EPREUVES	7
III- EPREUVES ORALES.....	8
<i>Choix des créneaux d'oraux</i>	8
<i>Modalités des épreuves orales</i>	8



Cette notice vaut règlement du processus d'admission GEI-UNIV. Sa connaissance est indispensable. Chaque candidat s'engage lors de son inscription au processus d'admission GEI-UNIV à se conformer aux instructions des jurys et aux décisions des écoles qui sont souverains. Le recrutement sur titre universitaire n'admet de pas réclamations.

I- DEROULEMENT DES EPREUVES ECRITES

1- CONVOCAATION EPREUVES ECRITES

Chaque candidat doit télécharger sa convocation aux épreuves écrites sur le site www.geiuniv.com, rubrique "les écrits > convocations épreuves écrites". GEI-UNIV enverra directement, via la messagerie SCEI, les convocations des candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves.

La convocation comporte l'adresse du lieu de passage et les informations utiles concernant le centre d'écrit.

Les candidats doivent impérativement se munir de leur convocation imprimée ainsi qu'une pièce d'identité pour les épreuves écrites.

2- ÉPREUVES ECRITES

Les épreuves écrites sont obligatoires. Elles ne donnent pas lieu à un classement des candidats et aucun coefficient n'est appliqué.

Elles se composent de 4 épreuves de nature scientifique et linguistique.

Les candidats uniquement inscrits à l'École polytechnique et/ou à l'ENSTA Paris dans le cadre du recrutement L3 ne sont pas concernés par les épreuves écrites. Les dossiers de ces candidats seront examinés par un jury d'examineurs de l'École polytechnique qui décidera de leur admissibilité.

CALENDRIER DES EPREUVES

Les épreuves écrites se dérouleront le **mercredi 26 mars 2025**.

ÉPREUVES	HORAIRES	DURÉE
Épreuve de français	8h30 -10h00	1h30
Épreuve scientifique 1	10h30 – 12h30	2h00
Épreuve d'anglais	14h00 – 15h30	1h30
Épreuve scientifique 2	16h00 – 18h00	2h00

Les horaires sont indiqués suivant l'heure française métropolitaine et devront être respectés par tous les centres, y compris celui d'outre-mer.

Les horaires aménagés sont précisés aux candidats concernés.

ÉPREUVES DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

L'épreuve de français est un commentaire de texte, l'épreuve d'anglais comprend un thème (traduction du français vers l'anglais) et une question d'expression. Chacune des deux épreuves dure 1h30.

- **l'épreuve de français,**

Cette épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à exposer, de façon claire et dans une langue correcte, une réflexion structurée et un avis personnel sur un sujet d'actualité.

- **l'épreuve d'anglais,**

Cette épreuve a pour but de tester les aptitudes du candidat à comprendre, structurer sa pensée, s'exprimer en anglais et vérifier que le candidat maîtrise la base des constructions grammaticales de la langue.

ÉPREUVES SCIENTIFIQUES

Les épreuves scientifiques sont au format « Questions à Choix Multiples » (QCM). Chacune dure 2h00.

- **l'épreuve scientifique 1 (QCM 1),**

Se compose des mathématiques et de la physique.

Les candidats composent obligatoirement les 2 matières du QCM 1, sauf à n'avoir sélectionné que l'ENSAE Paris à l'inscription (auquel cas, ils composeront uniquement en mathématiques pendant une heure).

- **l'épreuve scientifique (QCM 2),**

Se compose de 7 matières de spécialités : Électricité, électronique et automatique (EEA), Informatique, Sciences du vivant, Mécanique, Génie civil, Chimie, Probabilités/Statistiques.

Les candidats sont tenus de répondre aux QCM en fonction de leurs compétences et des écoles visées, et ce même si leurs formations universitaires ne couvrent pas la totalité des domaines d'enseignements requis par les écoles. Chacune des écoles a connaissance du processus et en tient compte à la lecture des résultats par les commissions de recrutement des écoles.

Parmi le choix des matières, il est recommandé aux candidats de composer en priorité celles qui correspondent à leur parcours universitaire et de définir avant l'épreuve, les épreuves qu'ils vont aborder.

QCM 2 – choisir ses spécialités

ÉCOLES	QCM 1		QCM 2 (les spécialités)						
	Mathématiques	Physique	EEA	Informatique	Sciences du vivant	Mécanique	Génie Civil	Chimie	Probabilités / Statistiques
École nationale des ponts et chaussées	X	X		X		X	X		X
ISAE-SUPAERO	X	X	X	X		X			
Télécom Paris	X	X	X	X					X
ENSTA Paris (recrutement M1)	X	X		X					
MINES Paris	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MINES Saint Etienne	X	X	X	X	X	X			
MINES Nancy L3	X	X		X		X			X
MINES Nancy M1	X	X		X		X	X		X
IMT Atlantique	X	X	X	X					X
ENSAE Paris	X								X
Chimie ParisTech	X	X						X	
Arts & Métiers	X	X	X	X		X			X
ESPCI Paris	X	X						X	
SupOptique	X	X	X						
ESTP	X	X	X	X		X	X		

Les candidats doivent obligatoirement composer uniquement 3 des 7 spécialités proposées, quel que soit le nombre d'écoles sélectionnées dans le dossier de candidature, sauf à n'avoir sélectionné à l'inscription que des écoles ne demandant qu'une spécialité (exemple Chimie ParisTech, SupOptique).

Parmi les 3 choix, lorsqu'une école n'impose qu'une seule matière, elle est impérativement à composer.

Seuls 3 QCM sont corrigés et considérés par les écoles. Si un candidat a composé plus de 3 spécialités, son QCM ne sera pas corrigé.

BAREME QCM

Question	Réponse	Question	Réponse	Question	Réponse	Question	Réponse
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> → +0.2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → 0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → 0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → 0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> → +0.2						
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → +0.2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → +0.2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → +0.2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → +0.2
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> → +0.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> → +0.2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → 0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → 0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> → +0.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> → +0.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> → +0.2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> → 0
Total +1		Total +0.8		Total +0.6		Total +0.4	

Aucune réclamation n'est recevable. Le jury est souverain et aucune note n'est communiquée.

RECEVABILITE A L'ORAL

Les résultats de l'écrit ne sont pas classants. Les écoles sélectionnent les candidats recevables à l'oral sur la base du dossier académique et des résultats aux épreuves écrites (sauf en cas de dérogation aux écrits). Les résultats sont évalués indépendamment par chacune des écoles cochées par le candidat à l'inscription.

Les candidats auront accès aux décisions de recevabilité le **lundi 28 avril 2025**.

Pour être informés des écoles qui les retiennent à l'oral, les candidats devront se rendre sur le site www.geiuniv.com, rubrique « recevabilité aux oraux ».

II- RÉGLEMENT DES ÉPREUVES ÉCRITES

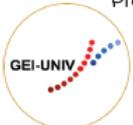
1- CONSIGNES GÉNÉRALES

- Les candidats doivent se présenter 15 min avant le début de chaque épreuve, munis de leur convocation papier et d'une pièce d'identité.
- Tout candidat qui se présente avec plus de 10 min de retard et après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, ne sera pas autorisé à composer. Il sera considéré absent. Aucune session de rattrapage ne sera programmée.
- Tout candidat qui se présente avec moins de 10 min de retard pourra composer mais ne bénéficiera pas de temps supplémentaire.
- Le candidat devra se placer à la table indiquant son nom et numéro d'inscription.
- Aucune sortie n'est autorisée sauf en cas de nécessité impérieuse d'ordre médical ou de force majeure (dans ces cas, le candidat doit être accompagné par un surveillant).
- Il est interdit de fumer (incluant les cigarettes électroniques) durant les épreuves.
- Les téléphones portables, ainsi que tout autre dispositif électronique communicant, doivent être éteints pendant la durée des épreuves et placés dans le sac du candidat.
- Il est interdit de se déplacer durant l'épreuve.
- Il est interdit de porter un couvre-chef (le candidat doit l'enlever pendant les épreuves ou se soumettre à un contrôle avant chaque épreuve permettant de s'assurer de l'absence de tout moyen de fraude).

- Il est interdit aux candidats de communiquer entre eux durant les épreuves, même pour le prêt de fourniture.
- Toute sortie est définitive. Dans ce cas le candidat doit rendre sa copie et signer la feuille d'émargement.

2- CONSIGNES DES EPREUVES

- Les candidats doivent déposer sur les tables d'examen uniquement ce qui leur est nécessaire pour composer.
- Les candidats composent avec un stylo à bille, à encre noire ou bleu foncée. L'utilisation de marqueur est interdite. En cas d'erreur, il est conseillé de ne pas utiliser d'effaceur liquide ou à ruban (blanco, tipex). Il est préférable de raturer proprement.
- Les stylos à friction sont interdits.
- Quelle que soit la nature de l'épreuve, l'usage de la calculatrice, du dictionnaire et de tout autre document ou dispositif électronique est interdit.
- L'usage de tout document autre que ceux fournis est formellement interdit.
- Toute fraude ou tentative de fraude dûment constatée sera consignée et présentée au jury qui décidera des sanctions éventuelles.
- Toute violation de l'anonymat des copies par indication du nom, par la présence de messages personnels ou autres signes distinctifs est considéré comme une tentative de fraude.
- Les candidats doivent impérativement renseigner correctement les entêtes de chacune de leurs copies.
- À l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu de remettre une copie (avec entête renseigné et signé), même une copie blanche.
- Les candidats doivent remettre leurs copies à la première injonction du personnel de surveillance.
- Les feuilles de brouillon devront rester sur la table. Elles seront récupérées en fin d'épreuve par les surveillants et détruites. En aucun cas, elles ne seront corrigées.
- Les copies dont l'entête n'aura pas correctement été renseigné ne seront pas corrigées.
- La numérotation des feuilles est obligatoire. Elle est à la diligence des candidats et sert essentiellement de repère pour les correcteurs mais ne saurait être considérée comme une justification du nombre de feuilles remises.

 	Numéro d'inscription <input style="width: 50px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> Né(e) le <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> / <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> / <input style="width: 40px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> Nom <input style="width: 100%; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> Prénom (s) <input style="width: 100%; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> Épreuve :	Signature
Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.		Feuille <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> / <input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/>

III- EPREUVES ORALES

Les oraux sont organisés individuellement par chaque école. Les inscriptions à l'oral sont gérées pour certaines d'entre elles à l'aide d'une plateforme de gestion calendaire, pour d'autres, par contact direct avec les candidats.

CHOIX DES CRENEAUX D'ORAUX

Sur la page d'affichage des décisions de recevabilité à l'oral, les candidats auront accès à la liste de toutes les écoles qu'ils auront sélectionnées à l'inscription et pour chacune d'entre elles à la décision de recevabilité.

Les candidats devront réserver des créneaux de passage pour chacune des écoles auxquelles ils seront convoqués aux oraux en utilisant la plateforme de gestion calendaire.

Dans le cas où une école n'utiliserait pas cette plateforme, elle contactera directement le candidat pour lui proposer un créneau de passage. Le candidat devra alors veiller à éviter le chevauchement des dates d'oral et à prévoir le temps de déplacement entre les lieux d'épreuves, si elles se déroulent en présentiel.

Les candidats ont 3 jours pour sélectionner leurs créneaux : le mercredi 30 avril, le jeudi 1^{er} mai et le vendredi 2 mai 2025.

Un candidat qui ne verrait plus de disponibilités sur le site pourra contacter directement l'école pour éventuellement fixer un rendez-vous hors plage de programmation.

Les candidats admissibles à l'École polytechnique et à l'ENSTA Paris (L3) seront convoqués aux épreuves orales qui se dérouleront du 5 au 18 mai 2025. Aucune prise de rendez-vous n'est possible. Ils pourront télécharger leur convocation aux épreuves orales depuis le site internet de l'École polytechnique.

Les candidats sont mobilisés sur un minimum de 8 demi-journées pour passer les oraux de l'École polytechnique et de l'ENSTA Paris L3.

Les candidats admissibles aux autres écoles seront convoqués aux épreuves orales qui se dérouleront du 5 au 30 mai 2025.

Un document spécifique au fonctionnement de la prise de rdv des créneaux sera mis en ligne sur le site www.geiuniv.com, avant les dates de sélection des oraux.

Les candidats devront impérativement en prendre connaissance.

MODALITES DES EPREUVES ORALES

Le tableau ci-dessous détaille, à titre indicatif, le type d'épreuves orales pour chacune des écoles.

Les candidats devront se présenter aux épreuves orales munis de leur convocation au format papier et de leur pièce d'identité.

Les écoles pourront décider d'organiser les épreuves orales en présentiel (sur le lieu de passage indiqué dans le tableau) ou à distance (par visioconférence).

Les candidats seront informés du choix des écoles sur le présentiel ou le distanciel lors de la sélection des créneaux.

Types d'épreuves orales

ÉCOLE	TYPE D'ÉPREUVES	LIEUX ORAUX en cas de présentiel
École nationale des ponts et chaussées	- oral de mathématiques (préparation : 15 min ; soutenance : 30 min), - oral de physique (préparation : 15 min ; soutenance : 30 min).	Champs-sur-Marne (Présentiel)
ISAE-SUPAÉRO	- entretien de motivation (30 min).	Toulouse
ENSTA Paris	- M1 : oral scientifique (1h) oral de motivation (30 min)	Palaiseau
Télécom Paris	- entretien de motivation (projet professionnel) (30 min) - entretien technique (réalisation/résultat technique du parcours L3 ou M1) (présentation : 10 min ; questions : 20 min)	Palaiseau (Présentiel)
MINES Paris	- entretien de motivation (10 à 15 min) - oral de mathématiques (45 min), - oral de physique (45 min).	Paris (Présentiel)
MINES Saint-Etienne	- L3 : entretien de motivation (projet professionnel et projet de formation) (30 min), - oral de mathématiques (30 min), - oral de physique (30 min), -M1 : entretien de motivation (projet professionnel et projet de formation) (30 min).	Saint-Etienne (Distanciel)
MINES Nancy	- entretien de motivation (30 min), - oral de mathématiques (30 min), - oral de physique (30 min), - oral d'informatique (30 min).	Nancy (Présentiel ou distanciel)
IMT Atlantique	- L3 et M1 : Entretien avec jury (10 min présentation + 20 min discussion) Objectif : évaluer l'adéquation des capacités, du projet professionnel et de la motivation du/de la candidat.e avec la formation visée. - M1 : Entretien anglais (15 min) Objectif : évaluer le niveau d'anglais du candidat en l'invitant à donner son opinion sur des thèmes généraux.	Brest ou Nantes (Présentiel)
ENSAE Paris	- entretien de motivation (20 min), - oral de mathématiques (préparation : 20 min ; soutenance : 20 min).	Palaiseau (Présentiel)
Chimie ParisTech	- L3 et M1 : entretien de motivation (30 min).	Paris (Présentiel sauf candidats à l'étranger)
École polytechnique/ENSTA Paris (L3)	- Discipline Majeure : oral sur le programme des trois années de Licence en Mathématiques, Physique, Informatique, Mécanique ou Chimie (50 min). - Discipline Mineure : oral portant sur les programmes de L1 et L2 en Mathématiques, Physique ou Informatique (durée : 50 min). ○ Pour les candidats inscrits en L3 Mathématiques, ils ont le choix de passer l'oral de la mineure en Physique ou en Informatique. ○ Pour les candidats inscrits dans d'autres licences scientifiques, ils doivent obligatoirement passer l'oral de la mineure en Mathématiques. - Épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS) : préparation (2h) ; oral en Mathématiques et Physique ou Chimie (durée : 40 min). - Oral de Culture Générale Scientifique et Motivation : préparation (30 min) ; soutenance (30 min). - Oral de Français : facultatif pour les candidats étrangers (préparation : 45 min ; soutenance : 30 min). - Oral de Langue Vivante : allemand, anglais, arabe, espagnol (préparation à partir d'une vidéo de 4 à 6 min : 30 min ; soutenance : 20 min). - Épreuves Sportives : natation et athlétisme.	Palaiseau (Présentiel)

Arts & Métiers Paris	<p>- L3 et M1 : entretien 1h30 30 min de préparation et de mise en situation : un sujet sous forme de dossier vous sera soumis 1h d'entretien qui s'articulera autour de deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé du dossier par le candidat puis un entretien technique (mettre en valeur vos connaissances scientifiques et techniques) ▪ Présenter son projet professionnel + discussion avec le jury. 	Paris (Présentiel)
ESPCI Paris	Entretien scientifique de 30 min en distanciel devant un jury composé de 3 enseignants-chercheurs (1 en physique, 1 en chimie, 1 de la Direction des études), sur la base de l'exposé par le candidat d'un projet/stage/TIPE scientifique (5 minutes de présentation, en 3 slides préparées à l'avance).	Paris (Distanciel)
SupOptique	<p>- M1 : entretien de motivation (30 min) avec le responsable du recrutement, en présentiel ou en distanciel : présentation du projet professionnel et discussion - L3 : Entretien de motivation (30 min) avec un membre du jury, en présentiel : présentation du projet professionnel et discussion. - L3 : oral de Maths sous forme d'exercices au tableau (programme de L1 e de L2) - L3 : oral de Physique sous forme d'exercices au tableau (électronique et optique, programme de L1 et de L2)</p>	Palaiseau (Présentiel)
ESTP	- L3 et M1 : Entretien de motivation (30 min)	Campus ESTP (présentiel ou distanciel)

